L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 12, 28 mars 2014

Dans nos pages

Rendez-vous de la Francophonie 2014

La « Joie de vivre » prend de l'ampleur

Page 3

Greenpeace et l'Arctique

Un premier retour au Nord après 30 ans

Page 5

Arts et culture

Soutien modeste mais ciblé

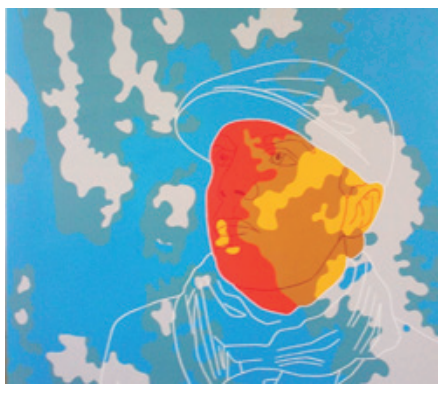

Page 6

Dans les sentiers des chutes Cameron, Anne-Marie Courtemanche et Vladimir Lord St-Amant ont fait la rencontre d'un mésangeai du Canada, peu farouche et amateur de canneberges. (Denis Lord)

Droit scolaire

Encore l'article 23

Encore une fois, les procureurs présentent à des juges leur interprétation de l'article 23.

Denis Lord

La révision en appel du procès opposant le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest à la Commission scolaire francophone des TNO et à l'Association des parents ayant droit de Yellowknife (APADY) a opposé des lectures antagonistes de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et liberté.

Rappelons que l'appel porte sur trois points : l'agrandissement des écoles francophones de Hay River et de Yellowknife, le droit, pour la Commission scolaire des Territoires du Nord-Ouest (CSFTNO) de gérer les admissions selon des critères élargis, et la protection constitutionnelle des droits linguistiques des enfants de trois à cinq ans.

Me Roger Lepage et Me Francis Poulin représentaient la CSFTNO et l'APADY, alors que leur étaient opposés, pour le gouvernement, Maîtres Maxime Faille, François Baril et Guy Régimbald. Les juges étaient Patricia Rowbotham, J. Watson et F. F. Slatter, ces deux derniers étant unilingues anglophones.

Me Lepage s'est d'ailleurs insurgé contre l'unilinguisme des deux juges. L'avocat des francophones a dû ralentir le rythme de son exposé afin de laisser le temps à l'interprète de faire son travail, ce qui l'a, dit-il, désavantagé par rapport à Me Faille, qui a plaidé en anglais. De plus, déplore Me Lepage, le traducteur n'était pas spécialisé en droit. Et pour ne rien aider, le procès a commencé avec 90 minutes de retard en raison de problèmes avec le système de sonorisation servant à l'interprétation. « C'est un affront que le gouvernement soit incapable de s'organiser correctement a dit un enseignant de Yellowknife, Stéphane Sévigny. » « Je ne blâme personne, a ajouté Me Lepage, mais c'est une vraie farce. » L'avocat a rappelé que lors des audiences de 2010, une journée complète avait été perdue pour installer un système de sonorisation adéquat pour l'interprétation.

L'esprit de l'article 23

Les deux parties ont longuement abordé la finalité, la raison d'être de l'article 23. Ils ont même invoqué l'un et l'autre le « le génie de l'article 23 »... mais pour des raisons différentes. Pour le GTNO, rien dans l'article 23 ne dit qu'à population égale, un groupe minoritaire devrait avoir davantage d'infrastructures que le groupe majoritaire, et il n'est pas du ressort d'une commission scolaire de gérer l'admissibilité d'un élève. Sur cette question, qui, au Yukon, a opposé le gouvernement à la commission scolaire francophone, le gouvernement a donné raison au premier. Et ce jugement aura un certain poids dans la décision de la cour d'appel des Territoires du Nord-Ouest.

Me Lepage et Me Poulin, quant à eux, ont fait appel à la notion de justice réparatrice contenue selon eux dans l'article 23 et mis de l'avant dans l'arrêt Mahé. À cet effet, il a rappelé que l'enseignement du français a longtemps été interdit aux Territoires du Nord-Ouest, avec pour conséquence un phénomène d'assimilation qu'il convient d'inverser par une lecture plus ouverte de l'article 23(2). « C'est là que se situe la grosse bataille, de dire Me Lepage. Le gouvernement ténois fait une lecture abusivement restrictive de cet article qui devrait inclure selon nous, par exemple, les immigrants francophones. » L'avocat fait remarquer que les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon sont les seuls endroits au Canada où les commissions scolaires n'ont pas le pouvoir de gérer les admissions. « Et nous ne demandons pas à pouvoir admettre n'importe qui, souligne la directrice générale de la CSFTNO, Marie Leblanc-Warick, nous avons des critères très précis. » Me Faille a affirmé qu'aucune preuve n'avait jamais été faite qu'un ayant doit a été privé d'aller dans une école francophone aux TNO.

La notion d'espace

Les parties se sont également affrontées sur l'espace nécessaire aux étudiants. Selon le gouvernement, il est amplement suffisant. « Le GTNO dit que la capacité de l'école Allain Saint-Cyr est de 160 élèves rappelle la directrice de l'école, Yvonne Careen. Mais si je veux offrir biologie, chimie, physique, etc., il faut que je divise mes groupes. Et je n'ai pas

Article 23
Suite en page 2

Article 23

Suite de la une

Me Francis Poulin, la directrice générale de la CSFTNO, Marie Leblanc-Warick, et Me Roger Lepage. (Photo Denis Lord)

de salles pour le faire. C'est pour ça que nous sommes à William MacDonald. Et notre groupe de 4e aura 19 élèves l'an prochain, alors que la classe est conçue pour 18. » « Au secondaire, déplore le président de l'APADY, Jacques Lamarche, nous perdons des élèves année après année parce qu'ils veulent étudier dans des écoles où il y a davantage de programmes et d'infrastructures. Et d'ici trois ans, les prématernelles seront dans les écoles; il faudra placer les 7e et 8e à Wiliam MacDonald. »

L'APADY et la CSFTNO ont également demandé à la cour d'appel de pouvoir intégrer aux écoles francophones les jeunes en prématernelle de trois à cinq ans. « Dans un contexte de français minoritaire, d'expliquer Me Lepage, pour que l'égalité soit réelle, il nous faut une année supplémentaire par rapport aux anglophones. Nous voulons donc une prématernelle à mi-temps pour les jeunes de trois ans. » Pour faire valoir leur position, Me Lepage et Me Poulin ont déposé comme pièces à conviction plusieurs études portant sur l'importance de l'apprentissage d'une langue en bas âge, particulièrement dans un contexte minoritaire. La partie adverse a demandé à ce que ces éléments de preuve soient rejetés, sinon que les juges ne leur accordent qu'une importance très minime. Ce n'est qu'au moment du jugement, qui pourrait prendre entre quatre et six mois selon Me Lepage, qu'on saura le traitement réservé à ces documents. Quel que soit le jugement rendu, il pourrait ensuite être contesté en Cour suprême du Canada, tout comme celui opposant le gouvernement du Yukon à la commission scolaire francophone de ce territoire. Les parties y sont représentées par les mêmes avocats qu'au TNO.

Recherche scientifique

Les enfants à qui l'on ment, mentiront à leur tour, démontre une étude

LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL - Des enfants à qui l'on ment seront ensuite plus susceptibles de mentir à leur tour, affirment des chercheurs américains qui prétendent avoir été les premiers à examiner la chose.

Cette étude scientifique a porté sur 187 enfants âgés de 3 à 7 ans. On a dit à la moitié de ces enfants qu'un gigantesque plat de bonbons se trouvait dans la pièce voisine, avant de leur admettre qu'il ne s'agissait que d'un mensonge pour attirer les autres enfants dans cette pièce. Les scientifiques ont simplement invité l'autre moitié de leurs sujets à venir jouer.

Lors de la deuxième portion de l'expérience, les chercheurs de l'Université de la Californie à San Diego ont demandé aux enfants d'identifier, simplement à leur son, des jouets qu'ils ne pouvaient voir. Un son, la pièce « Fur Elise » de Beethoven, ne correspondait à aucun jouet connu.

Quand la pièce classique jouait, le chercheur quittait la pièce, apparemment pour aller prendre un appel, après avoir demandé aux enfants de ne pas regarder derrière le rideau pour savoir à quel jouet correspondait cette musique. À son retour, 90 secondes plus tard, près de 80 pour cent des enfants âgés de 5 à 7 ans à qui on avait précédemment menti avaient regardé derrière le rideau et près de 90 pour cent de ceux-ci ont menti à ce sujet.

Environ 60 pour cent des enfants du même âge à qui on n'avait pas menti ont eu le même comportement. Aucune différence n'a été décelée chez les enfants de 3 et 4 ans, possiblement parce qu'ils sont encore trop jeunes.

L'étude n'était pas conçue pour déterminer pourquoi les enfants à qui on ment semblent ensuite plus susceptibles de mentir à leur tour. Les chercheurs croient que les enfants ont possiblement imité le comportement de l'adulte ou qu'ils ont jugé qu'il n'était pas important de dire à la vérité à un menteur.

Les conclusions de cette étude sont publiées dans le journal *Developmental Science*.

L'Aquilon (867) 873-6603

Échos de la taïga

CIVR 103,5 FM

En collaboration avec Radio Taïga

Théâtre

Une trentaine de jeunes du Nord et de l'Ouest dont six des TNO se rendent à Vancouver la fin de semaine du 28 au 30 mars pour y participer à une formation sur l'improvisation théâtrale de type LNI et baptisée À vos marques! Prêts? Embarquez! Les participants des Territoires du Nord-Ouest sont Kiera Boulanger, Austin Smith, Jeffrey Radford, Liam Radford, Bryan Tuyishime et Antoine Patry. Ils seront accompagnés par Nuka de Jocas-McCrae, de Jeunesse TNO. À Vancouver, la formation sera donnée par Simon Charron et Maxime Périard, qui sont les coordonnateurs des activités d'improvisation qui auront lieu aux Jeux de la Francophonie de Gatineau, du 23 au 27 juillet. L'activité est financée par Patrimoine Canada.

Environnement

Le premier ministre Bob McLeod a annoncé le 21 mars que l'Office de la terre et des eaux de Wek'èezhìi était le lauréat du prix 2014 du Conseil de la Fédération dans l'intendance des eaux. Ce prix souligne un accomplissement exceptionnel et des pratiques novatrices et est décerné au monde des affaires, aux organisations et aux communautés dans chaque province et territoire canadiens. L'Office de la terre et des eaux de Wek'èezhìi oeuvre dans la région du Tlicho et a permis à des employés, des membres du conseil et de la communauté de développer leur expertise sur l'analyse de l'eau, les eaux usées et le traitement des déchets. L'Office a reçu une bourse de 1000 $, un certificat signé par le premier ministre et un trophée en verre. L'Office de la terre et des eaux de Wek'èezhìi est une des nombreuses instances régionales qui seront abolies au profit d'un super-office.

Transfert des responsabilités

Le gouvernement du Canada a annoncé hier la sanction royale de la *Loi sur le transfert de responsabilités aux Territoires du Nord-Ouest* (projet de loi C-15). Il s'agit de la dernière étape du processus législatif qui permettra la mise en œuvre de l'Entente sur le transfert des responsabilités liées aux terres et aux ressources des Territoires du Nord-Ouest.

Environnement

Charlie Snowshoe, de Fort McPherson, a reçu le 21 mars le prix Indspire pour son engagement à long terme dans l'environnement. Charlie Showshoe est un modèle pour nous a dit le ministre de la Santé et des Services sociaux, Glen Abernethy, qui représentait le gouvernement lors de la cérémonie. Il sait que la terre est la vie et a été une inspiration pour plusieurs d'entre nous. Charlie Snowshoe a été membre du Conseil des ressources renouvelables Gwich'in et de l'Office de la Terre et des Eaux Gwich'in depuis 2011. Il a également été impliqué dans les négociations sur la protection des caribous et dans les revendications territoriales des Gwich'in et des Métis Dénés.

Emploi

Le ministre de l'Emploi et du Développement social Jason Kenney, et le ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation Jackson Lafferty, ont signé le 26 mars une entente de principe dans le cadre de la Subvention canadienne pour l'emploi. Annoncée dans le Plan d'action économique de 2013, la Subvention canadienne pour l'emploi est une manière de donner de la formation conduisant à des emplois garantis. Elle fait participer les employeurs aux décisions en matière de formation afin que les Canadiens acquièrent les compétences et la formation dont ils ont besoin pour occuper les emplois disponibles. La Subvention est suffisamment flexible pour répondre aux besoins des entreprises de toutes les tailles, de tous les secteurs et de toutes les régions.

Rendez-vous de la Francophonie 2014

La « Joie de vivre » prend de l'ampleur

Les organisateurs des Rendez-vous de la Francophonie (RVF) se frottent les mains au moment où le rideau tombe sur l'édition 2014. Plusieurs événements marquants de cette quinzaine de la francophonie au Canada lui ont donné une nouvelle dimension.

Louis-Marie Achille, collaboration spéciale, APF

L'un des moments mémorables a été la tenue pour la première fois du « Grand rendez-vous de la Francophonie », le 19 mars, la veille de la Journée internationale de la Francophonie. Il s'agissait de présentations culturelles offertes par les universités francophones d'est en ouest du pays à partir d'une vidéoconférence. L'activité dont le point central était à l'Université d'Ottawa a été retransmise sur le site web de TFO 24.7.

« L'idée était d'engager les étudiants du postsecondaire dans la francophonie canadienne, explique Guy Matte, le directeur général de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures (FCDC), un des organisateurs. Il fallait sortir de sa communauté et établir un lien de solidarité nationale entre les universités que ce soit de Simon-Fraser en Colombie-Britannique à Ste-Anne en Acadie en passant par Laval au Québec. »

Guy Matte se réjouit de l'accueil du public et de l'intérêt porté par d'autres universités et des collèges à cette grande première. « Il y a des chances qu'il y ait une seconde édition, mais l'événement sera évalué pour connaître la suite des choses », précise-t-il.

Guy Matte, directeur général de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures (FCDC), Jocelyne Lalonde, directrice générale (Ontario) de l'Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC) et du Consortium national de formation en santé (CNFS), ainsi que trois étudiants de Nunavut Sivunrkasavut. (Crédit : Fondation canadienne pour le dialogue des cultures (FCDC))

Fait marquant : le nombre record d'activités enregistrées durant cette quinzaine francophone à travers les communautés. Guy Matte met l'accent sur le fait qu'à Toronto, une dizaine d'activités dont des projections de films, des rencontres, des dîners, ont été réalisées. Il y a eu aussi une importante augmentation du nombre de projections de films de l'Office national du film (ONF) et de participants dans les communautés, que ce soit dans les bibliothèques ou dans les résidences pour personnes âgées.

Les organisateurs notent également que le nombre de présentations de spectacles des « Galas Juste pour rire » a doublé. « On a parcouru plus de provinces cette année et on a apporté le spectacle dans des villages comme La Broquerie, au Manitoba », souligne Guy Matte pour qui le thème de cette année, la joie de vivre, a rejailli sur l'ensemble des communautés francophones et acadienne. À l'occasion de la Journée internationale, le 20 mars, il y a eu 200 activités à travers le Canada.

L'une des principales satisfactions des organisateurs des RVF est de nature politique. « Il y a eu une plus grande implication des gouvernements, que ce soit au niveau fédéral, provincial ou territorial », se félicite le directeur général de la FCDC. Guy Matte fait référence aux ententes d'appui aux communautés francophones signées à l'occasion des Rendez-vous de 2014.

« On a eu une entente annoncée par le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, Robert Ghiz, pour développer des programmes en faveur des francophones. Il y a aussi l'entente annoncée en Nouvelle-Écosse entre des organisations scolaires et communautaires. On a également le soutien du premier ministre du Manitoba, Greg Selinger, qui est le président de la Conférence ministérielle sur la francophonie canadienne. Il y a aussi l'appui du gouvernement du Nunavut, sans oublier la proclamation officielle du gouvernement de la Saskatchewan. »

Guy Matte rappelle également les levées de drapeau en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Alberta. « On a créé une visibilité politique. On occupe une place de plus en plus grande dans l'espace politique canadien. On veut s'assurer de l'augmentation de l'appui à la dualité linguistique à tous les paliers de gouvernements. »

Le directeur général de la FCDC estime que la forte implication des francophones du Canada à l'occasion des RVF démontre qu'ils veulent se joindre aux autres 220 millions de personnes parlant le français dans le monde. Guy Matte ajoute que cela démontre aussi qu'ils n'ont nullement l'intention de quitter l'Amérique du Nord.

Radio Taïga disponible via Internet

Radio Taïga
CIVR 103,5 FM

ou
http://radiotaiga.com

Demandez la version PDF

L'Aquilon sur YouTube : www.aquilon.nt.ca

Éditorial

Alain Bessette

Fort à rattraper

La voix de Greenpeace s'est élevée dans le désert glacé de la taïga ténoise. Mais elle se sentait bien seule cette poignée de protestataires qui déambulait devant l'Assemblée législative de Yellowknife.

Cela fait des années que les chasseurs et trappeurs autochtones du Canada essaient de renverser la vapeur en ce qui concerne l'interdiction de vente de fourrure en Europe et en Amérique. Il n'y a pas eu que des starlettes en mal d'une cause sociale bien à elles pour dénoncer le carnage des petits bébés phoques. Il y a eu aussi des groupes écologiques comme Greenpeace qui se sont joints à la bagarre et qui ont assené quelques coups bien placés à la gueule de plusieurs résidents des TNO.

Depuis ce temps, cet organisme a fait volte-face et reconnait maintenant l'importance de la chasse et de la trappe pour la santé physique et économique des premières nations et des Inuits du Canada.

Cette reconnaissance du mode de vie des autochtones canadien s'est aussi faite en Europe. Malgré tout, je crois qu'il faudra encore quelques décennies avant qu'un groupe comme Greenpeace puisse être accueilli à bras ouverts par un segment de la population qui se retrouvait victime de ses insultes et de ses accusations; un segment de la population qui ne lui fait pas confiance.

Greenpeace reconnaît maintenant que le réchauffement climatique (dont sont en partie responsables les petites starlettes et leurs résidences énergivores d'Hollywood) est beaucoup plus dommageable à la survie de plusieurs espèces vivantes en Arctique que ne le sont les activités humaines de chasse et de trappage. Le problème de Greenpeace est qu'il ne sera pas en mesure d'être l'architecte d'une action concertée dans ce dossier. Il faudra qu'un autre organisme s'impose. Le passé de Greenpeace est le garant de son échec dans ses actions futures.

On verra si le Long John Jamboree de 2014 sera aussi éblouissant que celui de 2013. (Photo courtoise de Long John Jamboree : Bill Braden)

L'aquilon

C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord
Correction d'épreuve : Nicolas Lemieux

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.

on passe le mot APF

Fondation Donaldeen Frémont

Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486

Je m'abonne!

	1 an	2 ans
Individus :	35 $ ☐	60 $ ☐
Institutions :	45 $ ☐	80 $ ☐

TPS incluse

Nom : _____

Adresse : _____

_____

_____

Votre abonnement sera enregistré à la réception du paiement.

Adressez votre paiement au nom de L'Aquilon :
C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4

Greenpeace et l'Arctique

Un premier retour au Nord après 30 ans

Denis Lord

Alors que le Conseil de l'Arctique s'est réuni à Yellowknife à huis clos et a tout fait pour dissuader la présence des médias, l'organisme Greepeace s'est efforcé, avec des résultats mitigés, d'attirer le plus grand nombre de personnes possible afin de les sensibiliser aux dangers du développement pétrolier et à l'inaction du Conseil de l'Arctique.

C'était pour Greenpeace une première présence dans le Nord depuis 30 ans. « Dans les années 90, explique le responsable des communications pour la campagne arctique de Greenpeace, Diego Creimer, nous nous sommes opposés à la chasse aux phoques alors que le plus grand ennemi était finalement le réchauffement climatique. Aujourd'hui, nous ne nous y opposons plus et nous respectons le droit de chasse des Premières nations et des Inuits sur leurs terres ancestrales. Il y a un grand travail à faire pour rétablir le dialogue. Nous devrions rallier nos forces contre le développement pétrolier. Nous voulons aller de l'avant tout en reconnaissant notre erreur. Nous avons hâte d'avoir une discussion franche avec les Inuits. »

Dimanche au Northern United Center, la représentante de Greenpeace aux Territoires du Nord-Ouest, Kiera Kolson, de la nation Gwich'in, et ses collègues du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique avaient invité la population à une rencontre informelle d'échanges sur la fracturation hydraulique et le rôle du Conseil de l'Arctique. Une quinzaine de personnes étaient sur place. La directrice de la campagne arctique de Greenpeace, Jessica Wilson, a affirmé que si le but premier du Conseil de l'Arctique était le développement durable dans le Nord, l'organisme était devenu une sorte de *boy's club* où la représentation de l'industrie est de plus en plus forte. « Le Conseil de l'Arctique a subventionné de bonnes recherches, note Jessica Wilson, mais ils en ont ignoré les résultats, ils ne se sont engagés à rien. Six communautés autochtones y sont représentées, mais elles n'ont pas d'impact sur les décisions. »

Le Conseil de l'Arctique

À Yellowknife, le Conseil de l'Arctique a, notamment, tenu une réunion avec la communauté à Dettah, travaillé à une entente sur les polluants à courte durée de vie et travaillé à la mise en place d'un projet échelonné sur six ans portant sur l'évaluation de la biodiversité arctique. Selon des chiffres de l'organisme, la population d'ours polaire devrait diminuer de 30 % dans les 45 prochaines années, on s'attend à ce que les plantes du Nord perdent 43 % de leur aire de distribution.

On remarquera que la ministre de l'Agence canadienne de développement économique du Nord, Leona Aglukkaq, n'était pas à Yellowknife pour l'occasion. Mme Aglukkaq est également présidente du Conseil jusqu'à l'an prochain, alors que les États-Unis prendront le relais. Malgré l'assemblée à Dettah, les réunions du Conseil ont été faites sous le sceau d'un accès éminemment restreint. « Nous ne sommes pas d'accord avec ce huis clos, scande Diego Creimer. Le Conseil a le pouvoir de se prononcer sur des questions concernant les huit millions d'habitants de l'Arctique. C'est triste de constater qu'une poignée de personnes a le pouvoir et que les autochtones n'ont pas le droit de vote. Comment ça se fait qu'ils n'aient aucun pouvoir décisionnel alors qu'ils sont aux premières loges? »

Encore échaudés par les premiers contacts de Greenpeace avec les habitants du Nord, peu de résidents de Yellowknife ont accepté l'invitation.
(Photo courtoise de Greenpeace, Diego Creimer)

Diego Creimer a été immensément impliqué dans le dossier des forages pétroliers russes en Arctique, dont un épisode marquant a été l'arrestation puis la libération d'une trentaine de membres de Greenpeace. Selon le porte-parole de l'organisme, la Russie donne une idée de ce que pourrait devenir le Canada si on n'y fait montre de vigilance. L'État a des actions dans plusieurs compagnies et plus de la moitié de son produit national brut provient du gaz et du pétrole. « La Russie est le pays qui a été le plus loin dans le forage pétrolier en mer, note Diego Creimer, c'est le premier pays à pomper du pétrole à fins commerciales dans l'Arctique. Les premières livraisons de Gazprom à destination de l'Europe auront lieu en avril. Les réglementations environnementales sont très faibles. Au Komi [une république du nord de la Russie où le pétrole est abondant], il y a beaucoup de déversements de pétrole, ni déclarés, ni contenus, ni nettoyés. »

Greenpeace a eu peu de succès avec sa manifestation devant l'Assemblée législative, mardi matin, alors que s'y réunissaient les membres du Conseil de l'Arctique. Les photos ne montrent que quelques personnes.

La Cour suprême invalide la nomination du juge Nadon

Stéphanie Marin
LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - Le juge québécois Marc Nadon ne peut siéger au plus haut tribunal du pays, a déterminé la Cour suprême du Canada dans son opinion rendue vendredi.

De plus, le gouvernement fédéral ne peut agir seul pour modifier la Loi sur la Cour suprême pour changer les critères de nomination : l'unanimité des provinces est requise puisqu'il s'agit d'un amendement constitutionnel.

Dans une opinion 6-1, le juge Michael Moldaver étant dissident, la Cour a ainsi précisé l'étendue des pouvoirs du fédéral d'agir seul.

Le gouvernement Harper a perdu sur toute la ligne dans cette affaire, les juges de la Cour suprême ayant rejeté absolument tous ses arguments, y compris son plus récent choix pour la Cour.

Le juge Nadon, nommé en octobre dernier, n'a pas passé le test : la Cour suprême indique que la nomination du gouvernement Harper est invalide. Et il n'a même jamais été juge de la Cour suprême, considère de plus le plus haut tribunal du pays.

Marc Nadon redevient donc automatiquement juge surnuméraire de la Cour d'appel fédérale.

La Cour a aussi annulé les amendements faits par le gouvernement à la Loi sur la Cour suprême. Les conservateurs avaient changé la loi - en décembre, après la nomination - pour s'assurer qu'elle soit conforme quoiqu'il arrive.

Peine perdue : le nouvel article qui touche aux nominations québécoises est invalide et inconstitutionnel, a-t-elle déterminé.

« Les conditions de nomination fixées à l'article 6 portent sur la composition de la Cour et bénéficient à ce titre d'une protection constitutionnelle. Selon la Loi constitutionnelle de 1982, toute modification portant sur la composition de la Cour suprême du Canada doit se faire par proclamation du gouverneur général sous le grand sceau du Canada, autorisée par des résolutions du Sénat, de la Chambre des communes et de l'assemblée de chaque province », écrit la majorité de la Cour dans son opinion.

« Ces conclusions signifient, concrètement, que la nomination du juge Nadon et son assermentation comme juge de la Cour sont nulles ab initio », poursuivent les six magistrats.

Bref, les juges de la Cour fédérale ne peuvent être nommés à la Cour suprême pour occuper l'une des trois places sur le banc réservées au Québec, a aussi indiqué le plus haut tribunal canadien. Ils doivent avoir une connaissance et une pratique courante du droit civil. Et il n'est pas suffisant qu'un avocat québécois ait été dans le passé membre du barreau du Québec depuis 10 ans pour être admissible : il doit toujours l'être au moment d'être nommé.

NOUVEAUX CERTIFICATS DE NAISSANCE DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Êtes-vous né aux Territoires du Nord-Ouest ou votre enfant va-t-il y naître? Le certificat de naissance des TNO a changé de forme, de taille et d'apparence.

Les certificats de naissance nouvellement délivrés seront faits de polymère et comporteront des caractéristiques de sécurité améliorées les rendant moins propices au vol d'identité. Les certificats de naissance existants demeurent valables.

La délivrance d'un certificat de naissance coûte 20 $.

***Pensez à toujours conserver votre certificat de naissance dans un endroit sûr, pas dans votre portefeuille!**

Pour en savoir plus, consultez la section de l'État civil sur le site Web du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) au **www.hss.gov.nt.ca.**

Territoires du Nord-Ouest Santé et Services sociaux

Mars 2014 | **www.hss.gov.nt.ca**

Arts et culture

Soutien modeste mais ciblé

Lucien Chaput, collaboration spéciale, APF

Dans le cadre de la Feuille de route pour les langues officielles du Canada, Patrimoine canadien accorde 2,75 millions $ au Conseil des arts du Canada (CAC) pour les cinq prochaines années. L'objectif de ce nouveau partenariat : contribuer à la vitalité des communautés en situation minoritaire en apportant un soutien aux arts et à la culture.

L'idée de cette collaboration avec le CAC pour cette initiative remonte à deux ans, indique Éric Dubeau, directeur général de la Fédération culturelle canadienne-française (FCCF). « Lors d'une rencontre avec le CAC, on avait proposé plusieurs initiatives qui pouvaient répondre aux besoins de nos membres et qui pouvaient être liées à la feuille de route de Patrimoine canadien. L'accès aux marchés était une priorité du CAC qui rencontrait aussi celle de nos membres. »

« Ce qui a rendu cela possible », précise le directeur général, « c'est qu'on se connaît. On a établi au cours des ans de très bons rapports avec cette agence fédérale. On a pu se parler. Ça s'est fait dans une très grande complicité. »

Le montant de 2,75 millions $ sur cinq ans est destiné à la fois aux communautés artistiques et culturelles anglophones du Québec et francophones des autres provinces et territoires du pays.

Bien que les besoins des 250 communautés linguistiques francophones ne soient pas les mêmes que ceux des anglophones du Québec, il y a parfois des terrains de rencontre. « En arts et culture, tout le monde a davantage besoin d'appuis pour rayonner aux niveaux national et international », évalue Éric Dubeau. La FCCF a donc rencontré le English Language Arts Network qui a joué un rôle d'appui. « On les a consultés et ils ont très vite compris que l'initiative fait l'affaire aux deux. »

Pour la première année de l'initiative, une somme de 250 000 $ seulement sera investie. Par contre, les montants augmenteront progressivement chaque année pendant la durée de la Feuille de route : 500 000 $ en 2015 et en 2016, 750 000 $ en 2017 et 2018. Ces montants annuels seront distribués à travers les programmes existants du CAC et répartis parmi les disciplines artistiques professionnelles reconnues, soit la danse, les arts médiatiques, la musique, le théâtre, les arts visuels, les lettres et l'édition.

D'après les consultations avec le CAC, le montant alloué au secteur des lettres et de l'édition pour la première année serait 40 000 $, indique Marc Haentjens, président du Regroupement des éditeurs canadiens-français (RECF). Ce montant serait réparti également entre les deux minorités linguistiques.

Les éditeurs et écrivains francophones auraient donc accès à 20 000 $. « Ce sont des sommes modestes », concède le président du RECF. « Ce n'est pas la fin du monde. Mais les fonds sont assez bien ciblés sur des besoins réels. »

Les fonds pourraient servir à accroître la présence d'auteurs aux salons du livre et aux festivals littéraires dans le cadre d'activités comme des tables rondes et des conférences, propose Marc Haentjens. « Ce serait une façon d'assurer une présence accrue, de pouvoir amener des auteurs pour les faire connaître, aussi bien au Québec qu'à travers le pays, et même à l'extérieur du pays. Nos auteurs pourraient circuler d'une région à l'autre, et peut-être ailleurs que dans les circuits habituels. »

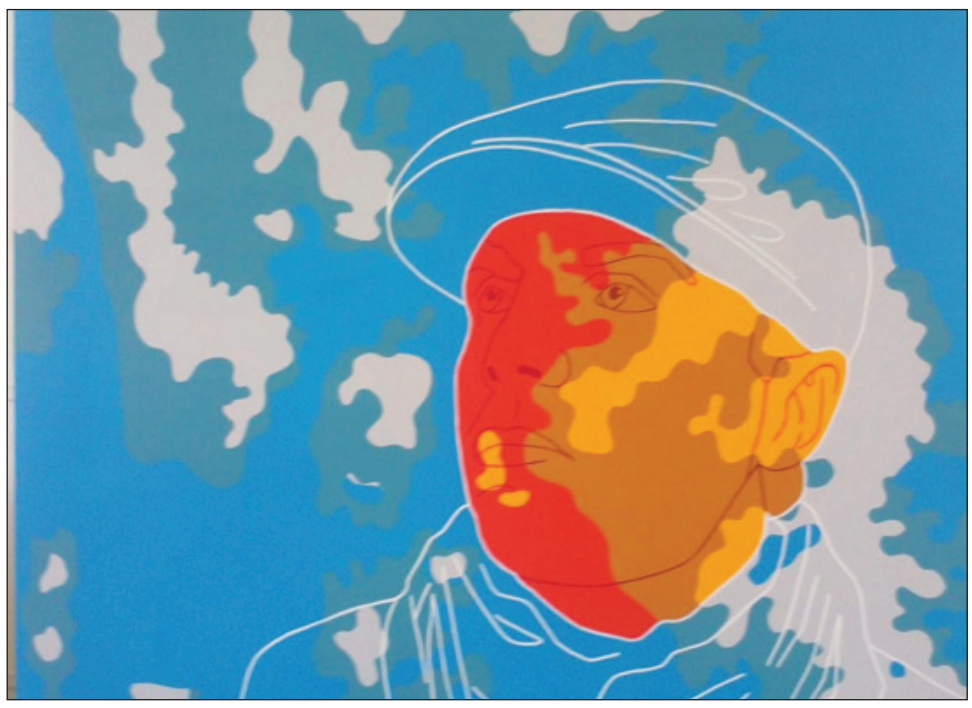

Œuvre de Benjamin Rodgers.(Crédit photo : Alliance culturelle de l'Ontario)

Modeste aussi serait le montant accordé aux arts visuels, indique Lise Leblanc, directrice générale de l'Association des groupes en arts visuels francophones (AGAVF). On anticipe un montant de 30 000 $ durant l'an I pour anglophones et francophones.

C'est tout de même une victoire importante pour cette discipline négligée. « Souvent, lorsqu'on parle de langues officielles, la présence des arts visuels est remise en question. Dans les différents programmes, il y a de l'argent pour les disciplines langagières. Mais pas pour nous. Étant donné que ces fonds passent par le CAC, et que pour cette agence toutes les disciplines artistiques professionnelles sont admissibles, on a fait une place pour les arts visuels. »

CDÉTNO
Conseil de développement économique des Territoires du Nord-Ouest

FÉDÉRATION FRANCO-TÉNOISE

AFCY ASSOCIATION FRANCO-CULTURELLE DE YELLOWKNIFE

La populaire émission d'ICI Radio-Canada Télé, La Petite Séduction, animée par Dany Turcotte s'en vient à Yellowknife cet été, le tournage se fera du 13 au 15 juin. Le CDÉTNO est présentement à la recherche de **bénévoles, commanditaires et partenaires** pour divertir et charmer notre invitée surprise!

La chanteuse acadienne légendaire **Édith Butler** découvrira les charmes de Yellowknife et se laissera séduire par ses habitants durant sa visite avec Dany Turcotte!

Une séance d'information en français se déroulera, mardi, le 1er avril 2014, de 17h à 20h, à l'école Allain St-Cyr. Un léger repas sera servi.
RSVP communication@cdetno.com

www.cdetno.com CDÉTNO, 4912, 49th street, Yellowknife, NT

Festivités

De poil et de glace

Denis Lord

Encore une fois cette année, le Long John Jamboree (LJJ) nous promet du spectaculaire, de l'hirsute et du poilant, quelque chose d'à la fois pittoresque et témoignant des traditions arctiques d'ingéniosité et de force.

On ne vous fera pas un inventaire exhaustif des activités présentées à cette troisième édition du Long John Jamboree, qui prendra place du 28 au 30 mars tout à côté du site du Snowking

« En 2014, explique le président du Long John et directeur du site Cory Vanthuyne, nous mettons l'accent sur les activités pour les enfants. D'ailleurs, la seule nouvelle activité est conçue pour eux, un concours de construction de

Le directeur du site Cory Vanthuyne

toboggans. Les jeunes construiront leur propre toboggan avec du bois et un jury remettra des prix pour le look, le caractère nordique, etc. Il y aura aussi un prix pour la distance parcourue sur la colline que nous avons spécialement construite à cet effet. » Pour les jeunes également, le LGB ramène l'activité *Décore tes caleçons*, qui, il y a deux ans, était réservée aux adultes.

Exit le concours de camions et de chiens laids (*Ugly Trucks and Dogs Contest*) : l'activité perdait de la popularité, affirme Cory Vanthuyne, elle a été remplacée par le concours de barbes (hommes) et de poils sur les jambes (femmes). Selon une source qui aimerait rester anonyme (Batiste Foisy), il s'agit d'un colonialisme yukonnais importé du Sourdough Rendezvous. Néanmoins, ce sont des propriétaires de système pileux bien de chez nous qui se sont inscrits le 27 février dernier auprès de LJJ et qui, depuis, laissent libre cours à une pilosité exacerbée qui ferait blêmir les zigs de ZZ Top. Le 28 mars, ils seront jugés sur différents critères, la longueur, l'esthétique, la densité. Il y aura même un prix pour la laideur.

Une sculpture de 2013

Restons nordiques, voilà le *Rough Neck Relay* : en équipe, un circuit où il faut accomplir, en quatre minutes, des épreuves comme couper du bois, allumer un feu pour faire du popcorn et tirer des pneus de tracteur. Plus intellectuel : une équipe de médias en affrontera une autre, de politiciens, sur des questions de connaissances générales ayant trait au Nord.

« Mais la pierre angulaire du Long John, de dire Cory, c'est le concours de sculpture sur glace. Cette année, nous aurons huit équipes de deux personnes. Le samedi soir, il y aura des lumières de toutes les couleurs sur les sculptures, des feux d'artifice et le groupe Yk Burner mettra le feu à sa structure Growth. Ça sera magnifique. »

CRÉER DES **EMPLOIS**
ET DES **OPPORTUNITÉS**

Le **PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DE 2014** donne des résultats en contrôlant les dépenses et en plaçant le Canada sur la voie de l'équilibre budgétaire en 2015.

L'atteinte de l'équilibre budgétaire protège notre économie et contribue à la maintenir vigoureuse. Le Plan d'action économique de 2014* prévoit des investissements dans des domaines importants pour les Canadiennes et les Canadiens, notamment :

- un accès amélioré au service Internet à large bande offert dans les collectivités rurales et du Nord;
- un nouveau crédit d'impôt pour volontaires participant à des activités de recherche et de sauvetage;
- le programme Nouveaux Horizons pour les aînés;
- de nouvelles mesures pour soutenir les apprentis dans les métiers;
- un accès amélioré et élargi aux sentiers pour motoneiges et aux sentiers récréatifs dans l'ensemble du pays;
- 500 millions de dollars pour soutenir l'innovation et l'emploi dans le secteur canadien de l'automobile, secteur important sur le plan économique.

**Sous réserve de l'approbation du Parlement*

PLAN D'ACTION ÉCONOMIQUE DU CANADA

Canada

Renseignez-vous davantage sur la façon dont le Plan d'action économique de 2014 peut vous aider en visitant le site **plandaction.gc.ca**

Le Club de **Bicolo**

L'égypte

1 SCARABÉES À OBSERVER

Seuls deux de ces huit scarabées sont parfaitement identiques. Les vois-tu?

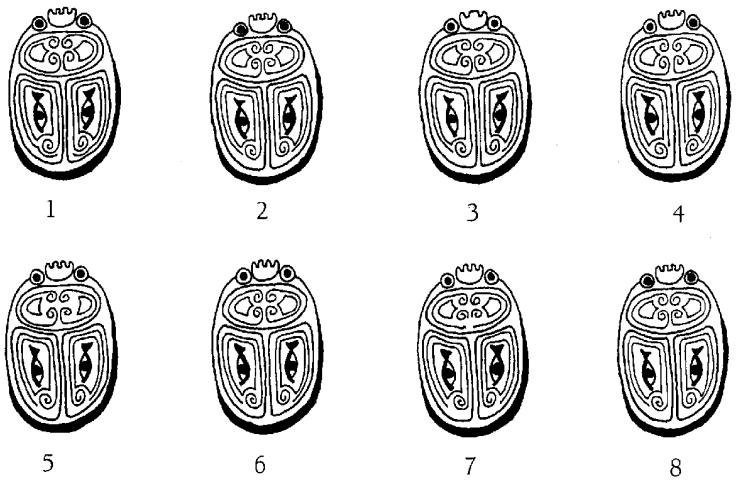

2 LES ERREURS DE L'ARTISTE

Ces deux fresques égyptiennes présentent au moins douze différences. Les vois-tu?

3 MÉLI-MÉLO ÉGYPTIEN

Démêle les mots, et les lettres inscrites dans les cases grises te donneront le nom du Français qui, en 1822, réussit à déchiffrer les hiéroglyphes.

A. ÉEOÂCTRPL (Reine d'Égypte).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

B. IÉEOYHHGLRPS (Écriture égyptienne).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

C. EAIYMDPR (Tombeau).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

D. AAIEODDRRM (Il a une seule bosse).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

E. AUYPPSR (Les Égyptiens écrivaient dessus).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

F. AAONHRP (Roi).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

G. EULJS (César).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑

H. ILN (Fleuve).

❑ ❑ ❑

I. IEOMM (Elle est recouverte de bandelettes).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑

J. ÉOSPCH (Une des pyramides).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

K. AAEEIDLRNX (Ville d'Égypte).

❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑ ❑

Réponse : __ __ __ __ __ __ __ __ __ __ __.

4 QUEL TRIANGLE!

Combien y a-t-il de triangles dans cette figure?

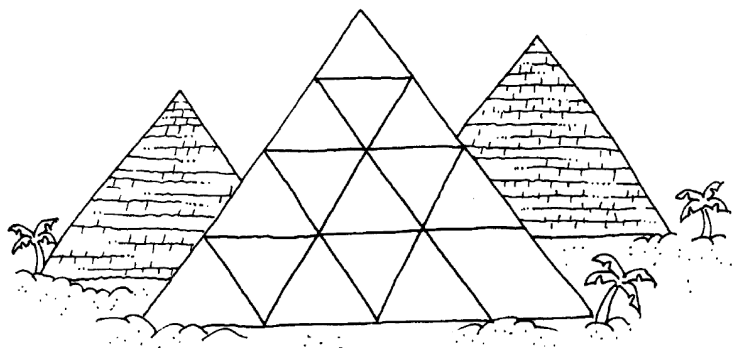

SOLUTIONS

1. Les scarabées 2 et 8 sont identiques.
2. 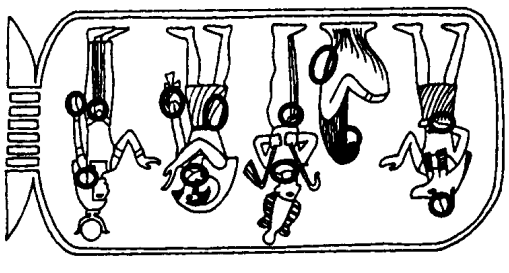
3. Réponse : Champollion
   A. Cléopâtre; B. hiéroglyphes;
   C. pyramide; D. dromadaire;
   E. papyrus; F. pharaon; G. Jules; H. Nil; I. momie; J. Chéops;
   K. Alexandrie
4. Il y a 26 triangles.

Passage du Nord Ouest

La ministre des Transports tempère les ardeurs

Alexander Panetta
LA PRESSE CANADIENNE

WASHINGTON - La ministre fédérale des Transports a tenu à refroidir les ardeurs de certains entrepreneurs enthousiastes à l'idée d'emprunter le mythique passage du Nord-Ouest dans un proche avenir, grâce au réchauffement de la planète.

En visite à Washington mardi, Lisa Raitt a affirmé que les discussions entourant la « voie maritime de l'Arctique » ne se concrétiseraient fort probablement pas à court terme.

Devant les membres du Conseil des affaires canadiennes-américaines, Mme Raitt a énoncé une série de motifs pour expliquer son enthousiasme prudent, notamment les inquiétudes des compagnies d'assurances. Ce sont elles, a dit la ministre, qui ont le dernier mot lorsque vient le temps de déterminer si un navire est autorisé ou non à emprunter cette voie maritime.

Certains passages peu profonds et le manque de balises de navigation sont aussi problématiques, a poursuivi la ministre, soulignant que l'avantage d'un trajet plus court serait forcément annulé si le navire devait rester coincé en cours de route.

Et les risques d'un déversement de pétrole doivent également être considérés, a ajouté Mme Raitt lors d'une séance de questions-réponses au Conseil des affaires canadiennes-américaines.

Selon la ministre, l'achalandage des navires dans cette région ne risque pas de s'accroître de sitôt, ce qui ne l'empêche pas de faire preuve, elle aussi, d'enthousiasme quant à une telle perspective.

« Je suis passionnée par ce dossier. Mais je ne crois pas que ce soit une panacée, et je ne pense pas que le canal de Panama ou le canal de Suez soient menacés par la compétition du passage du Nord-Ouest actuellement », a indiqué Mme Raitt, qui a déjà été directrice du Port de Toronto.

Les problèmes à résoudre donneront par ailleurs tout le temps nécessaire aux décideurs pour élaborer des protocoles de sécurité en cas de déversement, a-t-elle soutenu. Mme Raitt a aussi dit avoir hâte de consulter un rapport de recommandations sur le transport maritime au nord du 60e parallèle, qui doit être déposé l'automne prochain.

« Ce que je peux vous dire, c'est que vous ne voulez vraiment pas voir un déversement de pétrole ou un accident dans l'Arctique », a souligné la ministre. « Ce n'est pas qu'une question d'économie - je ne peux pas croire que je viens de dire ça en tant que conservatrice, mais ce n'est pas tout le temps une question d'économie. Il faut trouver un équilibre dans tout ça avec ce qui se passe en matière de sécurité et d'environnement. »

Les gouvernements canadiens, et plus particulièrement le gouvernement Harper, se sont souvent servis de l'occupation du territoire de l'Arctique pour fouetter la fierté nationale. Et le dossier a parfois donné lieu à des tensions quant aux prétentions d'autres pays frontaliers - dont les États-Unis - quant à la souveraineté sur ce nouveau tracé.

Mais nous n'en sommes, pour l'instant, qu'aux premiers balbutiements, a dit Mme Raitt.

L'an dernier, un navire transportant du charbon a certes gagné du temps en empruntant le passage du Nord-Ouest, mais Transports Canada l'a surveillé de très près pendant le trajet pour éviter tout accident, a-t-elle rappelé.

Outre cet exemple, la plupart des convois répertoriés dans la région sont des navires d'approvisionnement effectuant des allers-retours entre l'Arctique et le sud, a expliqué la ministre.

Mme Raitt a également laissé entendre que le statut de la Russie au Conseil de l'Arctique serait peut-être révisé, affirmant que son ministère avait coupé les ponts depuis le début de la crise en Ukraine. Elle a toutefois refusé d'en dire davantage, soulignant que le dossier était géré par sa collègue à l'Environnement, la ministre Leona Aglukkaq.

réseau TNO SANTÉ en français

Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord… en français encore mieux!

L'autisme

Le 2 avril a lieu la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme. Elle vise à mieux informer le grand public et le sensibiliser aux troubles du spectre autistique (TSA), de même que l'occasion de briser les préjugés, principal obstacle à l'intégration des personnes ayant un TSA.

L'autisme, le syndrome d'Asperger et le trouble envahissant du développement non spécifié sont regroupés sous le vocable trouble du spectre autistique (TSA). Les personnes ayant un TSA présentent des caractéristiques et des altérations significatives qui leur sont propres, parmi lesquelles on observe :

- Difficultés d'interactions sociales;
- Déficit persistant au niveau de la communication;
- Un caractère restreint, répétitif et stéréotypé des comportements, des intérêts et des activités.

Ces trois sphères touchées dans la vie des personnes ayant un TSA se nomment triade autistique. Le taux de prévalence des TSA est évalué à environ 1 % des nouvelles naissances. Cette donnée est en constante augmentation. Sans considération sociale ou ethnique, les TSA touchent en moyenne trois à quatre garçons pour une fille.

Durant ces dernières années, il y a une hausse fulgurante des cas d'autisme. Plusieurs facteurs expliquent cette hausse, dont un meilleur dépistage. En plus, les critères diagnostiques ont été élargis. Ainsi, certains jeunes avec des troubles de langage ont été considérés comme autiste. Il n'y a pas de facteurs environnementaux qui ont été mis en évidence actuellement pour expliquer l'augmentation.

Caractéristiques ou comportements observés chez les personnes ayant un TSA :

- Tend à éviter le regard des autres;
- Préfère les activités solitaires;
- Réagit fortement ou très faiblement à certains stimulus (bruits, odeurs, textures);
- A une excellente mémoire;
- Présente un retard dans l'acquisition du langage et de l'autonomie;
- Joue en alignant, classant et catégorisant les objets;
- Parle de ses sujets préférés abondamment, en ayant de la difficulté à arrêter;
- Semble être sourd, mais a une bonne audition;
- Résiste aux caresses;
- Ne semble pas avoir de notion du danger;
- A de la difficulté à saisir le langage non verbal;
- A de la difficulté à entrer en contact avec les gens qui l'entourent, etc.

Dépistage et diagnostic

Les parents sont généralement les premiers à observer des comportements atypiques chez leur enfant ou leur adolescent. Si vous avez un doute, le premier réflexe à avoir est d'aller consulter votre médecin de famille, un pédiatre ou un psychologue pour obtenir leur avis.

Il est important que les parents se préparent au processus d'évaluation de leur enfant. Ils devront répondre à une série de questions et faire part de leurs observations au médecin. Leurs observations sont essentielles puisqu'elles guideront le médecin dans son analyse.

Le comportement de l'enfant autiste laisse présager que le mode d'éducation employé avec lui devra faire preuve d'originalité par rapport aux méthodes traditionnelles si l'on veut espérer le rejoindre, l'éduquer ou modifier sa façon d'agir.

Famille et proches

La naissance d'un enfant comporte toujours une part de risque. Des complications inattendues peuvent survenir à n'importe quel moment d'une grossesse ou d'un accouchement. Il n'y a jamais de certitude que tout se passera pour le mieux dans le meilleur des mondes. Avec les avancées médicales et scientifiques, de plus en plus de parents apprennent très tôt, parfois même avant la naissance, que leur enfant est handicapé ou atteint d'une maladie grave. Avec les TSA, il en va autrement dans la majorité des cas.

« L'importance de l'engagement parental dans le développement d'un enfant est bien reconnue. Toutefois, cela se traduit par une surcharge de travail accrue pour les familles d'enfants ayant des incapacités. Dans un tel contexte et compte tenu de l'importance du rôle de ces dernières, il est essentiel de bien connaître l'entourage familial de ces enfants afin de lui offrir un soutien plus approprié. » Hubert Gascon, Enfants TED, Stress des parents et de la fratrie (L'Express/printemps 2008).

Source

Fédération québécoise de l'autisme. http://www.autisme.qc.ca/TSA/

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca

Commis aux déplacements pour raisons médicales

Adminitration des services de santé et des services sociaux de Yellowknife — **Fort Resolution, TNO**

Centre de santé

Poste à temps partiel temporaire d'un an (20 heures par semaine)

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Fort Resolution.

Le traitement varie entre 32,38 $ et 38,66 $ l'heure (soit environ entre 63 141 $ et 75 387 $ par année), auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 5,06 $ l'heure.

Nº du concours : 11452 **Date limite :** 2 avril 2014

Conseiller en matière de développement du marché du travail

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Mise en valeur des ressources humaines et normes du travail

Poste permanent

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 557 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11462 **Date limite :** 9 avril 2014

Conseiller en matière d'évaluation de programmes et d'évaluation socioéconomique

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation — **Yellowknife, TNO**

Mise en valeur des ressources humaines et normes du travail

Poste permanent

Le traitement varie entre 47,45 $ et 56,66 $ l'heure (soit environ entre 92 557 $ et 110 487 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11463 **Date limite :** 9 avril 2014

Agent des opérations, de la sécurité et de la planification des mesures d'urgence

Ministère des Transports — **Yellowknife, TNO**

Administration centrale des aéroports

Poste permanent

Le traitement varie entre 45,36 $ et 54,14 $ l'heure (soit environ entre 88 452 $ et 105 573 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11450 **Date limite :** 28 mars 2014

Spécialiste des technologies du Web

Ministère des Ressources humaines — **Yellowknife, TNO**
Stratégies et politiques en matière de ressources humaines

Poste permanent

Le traitement initial est de 43,33 $ l'heure (soit environ 84 494 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11432 **Date limite :** 4 avril 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui souffrent actuellement d'une incapacité et qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.

Directeur parlementaire du budget

Il n'y a pas de pénurie de main-d'œuvre qualifiée

LA PRESSE CANADIENNE

OTTAWA - Le Directeur parlementaire du budget affirme qu'il n'y a aucune preuve formelle qui confirme l'existence d'une pénurie de main-d'œuvre qualifiée ou d'un problème d'inadéquation des compétences au Canada.

Une déclaration qui pourrait, une fois de plus, créer des remous dans la relation tumultueuse que l'agence de surveillance entretient avec le gouvernement Harper.

Les conservateurs répètent que les compétences des travailleurs canadiens ne sont pas toujours celles recherchées par les employeurs. L'argument a été abondamment brandi pour justifier l'instauration de nouveaux programmes fédéraux tels le programme des travailleurs étrangers temporaires et la Subvention canadienne pour l'emploi, ou encore le resserrement des critères d'admissibilité pour les prestations d'assurance-emploi.

Pourtant, rien ne suggère que la situation qui prévaut actuellement au pays est différente de celle qui prévalait avant la récession de 2008-2009, estime le Directeur parlementaire du budget, qui soutient qu'un certain déséquilibre dans l'adéquation des compétences est tout à fait normal.

Le rapport met toutefois en lumière certaines poches de tensions dans le marché du travail, plus particulièrement en Saskatchewan.

Ces nouvelles données viennent étayer les conclusions d'un rapport publié par Statistique Canada la semaine dernière qui répertoriait quelque 200 000 postes non comblés au pays en décembre, le plus bas niveau depuis que l'agence a commencé à compiler ces données en mars 2011.

En somme, le rapport du Directeur parlementaire du budget démontre que le marché du travail au Canada se situe sous la tendance pour la plupart des indicateurs, dont le nombre d'heures travaillées, le taux de chômage et la participation au marché du travail.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — Public Works and Government Services Canada

Conseillère ou conseiller technique principal

Emplacement : Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest)

Salaire : 91 511 $ à 107 519 $ par année, plus une indemnité de poste isolé

Numéro de référence : 2014-SVC-EA-EDM-13385

Admissibilité : Personnes résidant au Canada ainsi que les citoyens canadiens résidant à l'étranger.

Pour obtenir de plus amples renseignements, y compris sur les critères de présélection et la façon de postuler, consultez le site Web de la Commission de la fonction publique du Canada au www.emplois.gc.ca ou communiquez avec Infotel au 1-800-645-5605. Les personnes ayant une déficience auditive peuvent communiquer par TTY au 1-800-532-9397.

La date limite de réception des candidatures est le **11 avril 2014**.

This information is also available in English.

Canada

ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Infirmier autorisé en psychiatrie (poste temporaire)

Soins aux patients

Yellowknife, TNO

Poste temporaire jusqu'au 11 avril 2015

Le traitement initial est de 39,55 $ l'heure (soit environ 77 123 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11467 **Date limite :** 29 mars 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions :
Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, YK Centre, 5e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes temporaires ou permanents semblables.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

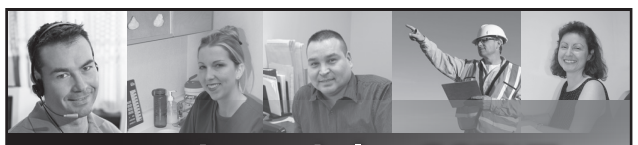

Carrières à la CSTIT

Représentant/Représentante en réclamations

Iqaluit – N14/30NU

Taux horaire de 33,55 $ à 40,05 $
(environ 65 422,50 $ à 78 097,50 $ par année)
Indemnité de vie dans le Nord de 17 086 $

Date limite : **le 4 avril 2014**

Représentant/Représentante en réclamations

Yellowknife – N14/31NT

Taux horaire de 33,55 $ à 40,05 $
(environ 65 422,50 $ à 78 097,50 $ par année)
Indemnité de vie dans le Nord de 3450 $

Date limite : **le 4 avril 2014**

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitæ en indiquant le numéro du concours à l'adresse suivante :

Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut
Ressources humaines
C. P. 8888, Centre Square Mall, 5e étage
Yellowknife (Territoires du Nord-Ouest) X1A 2R3

Tél. : 1 800 661-0792 (sans frais) ou 867 920-3888
Téléc. : 1 866 277-3677 (sans frais) ou 867 873-4596
Courriel : resumes@wscc.nt.ca

Pour consulter les descriptions de poste détaillées et découvrir des possibilités de carrières stimulantes au sein de la CSTIT, visitez le **wscc.nt.ca.**

Les concours peuvent servir à doter les postes vacants semblables au fur et à mesure de leur disponibilité au cours des six prochains mois. Nous tenons compte des équivalences.

Vous devez clairement indiquer si vous êtes admissible à une priorité d'embauche en vertu de la Politique d'action positive.

Nous exigeons une vérification satisfaisante du casier judiciaire.

La CSTIT est un milieu de travail inclusif. Si vous avez une incapacité et nécessitez un accommodement pendant le processus d'embauche, veuillez indiquer vos besoins lorsque nous vous contacterons pour une entrevue

sécurité et soins

WSCC Workers' Safety & Compensation Commission | Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs
wscc.nt.ca 1.800.661.0792 wscc.nu.ca 1.877.404.4407

Le Canadien de Montréal

Un petit répit s'impose

Alain Bessette

Le Canadien a maintenant 89 points au classement avec seulement huit joutes à disputer. Plusieurs observateurs croient qu'une équipe pourra assurer une participation aux séries éliminatoires avec une récolte de 91 à 93 points. Il suffirait donc au Canadien de gagner une ou deux parties sur huit, ce qui ne représente pas un défi énorme.

En regardant le calendrier de fin de saison, je vois quelques joutes qui permettraient de reposer certains joueurs.

Il y a d'abord la partie contre Tampa Bay, le 1er avril. Si un joueur ne participe pas à ce match, il pourra ainsi donner un peu de repos à son corps pendant cinq jours consécutifs. Puis il y a les deux joutes de la fin de semaine suivante, soit le 4 avril contre Ottawa et le 5 avril contre Détroit. En effet, il y a deux jours sans parties avant ces deux matchs qui seront suivis de trois jours sans partie.

Le Canadien désire tout de même terminer dans la meilleure position possible au classement afin de profiter le plus souvent possible de l'avantage de la glace. On verra le 1er avril où se situent les deux équipes avant de savoir s'il serait avantageux d'accorder un certain répit à un des joueurs contre Tampa Bay.

Qui a besoin d'un répit

Tout d'abord, il faut se rendre compte que certains joueurs n'ont pas besoin de ce repos, surtout s'ils ne soignent pas de petits bobos. Price a peut-être participé aux Olympiques, mais il a été à l'écart du jeu à plusieurs reprises au cours des deux semaines suivant les Jeux. Malgré son jeune âge, j'aurais probablement suggéré de lui offrir une pause lors d'un de ces matchs. Mais ce n'est maintenant plus nécessaire.

Puis il y a les éclopés. Prust se reposera d'ici la fin de la saison – on espère qu'il pourra revenir au jeu pour les séries. J'ignore encore quel est le statut de Moen à la suite de sa bagarre à Boston ou celle de Weise. Bournival a été sur la touche pendant plusieurs matchs avant d'aller retrouver son synchronisme à Hamilton. Gorges est aussi absent en raison d'une blessure. Ces quatre joueurs n'ont pas à recevoir du repos, sauf, évidemment, si ce repos est forcé.

Puis il y a les laissés-pour-compte, les Eller, Tinordi, White, Parros, Bouillon, Murray et Bourque qui se sont retrouvés récemment parmi les joueurs qui étaient écartés de l'alignement. Eux non plus n'ont pas besoin de repos. Bien au contraire, ils trépignent tous d'impatience lorsqu'ils sont laissés de côté.

Cela laisse 11 joueurs. Je porterais une attention particulière aux joueurs ayant participé aux Olympiques. Plekanec, Markov, Pacioretty, Emelin et Subban pourraient profiter d'un petit répit à la veille des séries. Pour leur part, les Desharnais, Vanek, Brière, Galchenyuk, Gallagher et Gionta n'ont pas participé aux Olympiques ou ont participé tout en relaxant (Vanek) et peuvent terminer la saison sans nécessairement prendre du repos.

Si plusieurs croient que c'est bien de commencer les séries en force, je crois personnellement que c'est encore mieux de les commencer avec des joueurs reposés.

Daniel Brière sent l'odeur de séries qui plane sur Montréal

Par Robert Laflamme
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL - Humez-vous l'odeur de séries qui commence à planer sur Montréal? Daniel Brière la sent, lui. Fort d'un coussin de neuf points devant un quatuor d'équipes luttant pour les deux dernières places disponibles dans l'Association Est, le Canadien a un pied dans la porte d'entrée des séries éliminatoires et il s'apprête à y déposer l'autre. Ce n'est qu'une question de temps.

« Il n'y a pas de doute qu'on sent que les séries éliminatoires approchent, a concédé Brière, mardi, après la troisième victoire de suite du Tricolore. Il reste à nous qualifier, mais les derniers matchs nous ont bien positionnés. »

« Quand le beau temps va revenir pour de bon, ça va sentir encore plus les séries », a ajouté le vétéran attaquant à la blague.

Participer à la grande danse du printemps pour la deuxième saison de suite représentera une belle réussite pour le groupe du directeur général Marc Bergevin, arrivé en poste au printemps de 2012.

Sur une belle lancée avec huit matchs à jouer en saison régulière, l'équipe peut même viser d'obtenir l'avantage de la glace en vue du premier tour éliminatoire.

« C'est une période de l'année très stimulante, a repris Brière. Des matchs de séries, il n'y a rien de mieux que ça. C'est la raison pour laquelle on joue.»

Le brio de Brière en séries, c'est la raison pour laquelle le Canadien lui a offert un contrat de deux ans, l'été dernier. Le Gatinois a un bagage de 108 matchs éliminatoires, et un impressionnant total de 50 buts et de 109 points.

Le trio des vieux

Peut-être est-ce parce que la fébrilité le gagne, mais Brière forme une bonne troisième unité à l'attaque depuis trois matchs, en compagnie des vétérans Brian Gionta et Rene Bourque. Les trois ont amassé huit points dans les trois gains de l'équipe.

«On s'est surnommé le trio des vieux. C'est pour ça qu'on se comprend bien », a glissé Brière en souriant.

Brière, âgé de 36 ans, Gionta, 35 ans, et Bourque, 32 ans, sont effectivement les trois attaquants les plus âgés de l'équipe.

« C'est le *fun*, il y a un peu de tout dans ce trio, a enchaîné Brière. Depuis le match à Toronto, on semble bien se trouver sur la patinoire. Rene travaille fort depuis son retour dans la formation, il faut lui donner le mérite. Il occupe beaucoup d'espace et il vole sur la glace. »

SOCIÉTÉ D'HABITATION DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

APPEL D'OFFRES

Fourniture, livraison et construction pour des travaux de rénovation majeurs d'un duplex de 1 à 2 chambres (unités D13 et D14)
PM016152
– Fort Resolution, TNO –

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Bureau de district du Slave Sud, Société d'habitation des Territoires du Nord-Ouest, 62, rue Woodland, bureau 201, Hay River TNO, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 9 AVRIL 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres à l'adresse précitée depuis le 12 mars 2014 ou sur le site Web de l'Association de la construction des TNO, au www.nwtca.ca, sous l'onglet *Electronic Plans Room*.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être soumises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Renseignements généraux :

Erika Patterson
Administratrice des contrats
Tél. : 867-874-7614;
courriel : erika_patterson@gov.nt.ca

Renseignements techniques :

Tom Gross
Gestionnaire des services techniques
Tél. : 867-874-7600;
courriel : Tom_Gross@gov.nt.ca

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Territoires du Nord-Ouest Travaux publics et Services

APPEL D'OFFRES

Installation de chaudières à granulés de bois
Aérogare de Yellowknife
CT101391
– Yellowknife, TNO –

Le travail consiste à fournir et à installer une ou plusieurs chaudières à granulés de bois à l'aérogare de Yellowknife.

Les offres cachetées doivent parvenir à l'Administratrice des contrats, Ministère des Travaux publics et des Services, Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest, 5009, 49e Rue, au plus tard à :

15 H, HEURE LOCALE, LE 25 AVRIL 2014.

Les entrepreneurs peuvent se procurer les documents d'appel d'offres auprès de l'Association de la construction des TNO au 867-873-3949.

Afin d'être prises en considération, les offres cachetées doivent être soumises sur les formulaires prévus à cet effet et être accompagnées du cautionnement énoncé dans les documents d'appel d'offres.

Une rencontre avant soumission aura lieu à 10 h, le 2 avril 2014 à l'aérogare de Yellowknife.

General inquiries to:

Tanya-Louise Gray
Administratrice des contrats
Services partagés de l'approvisionnement
Gouvernement des TNO
Tél. : 867-873-7230

La politique d'encouragement aux entreprises du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et le chapitre 5 de l'Accord sur le commerce intérieur s'appliquent à cet appel d'offres.

Pour obtenir des renseignements sur les possibilités de contrats, consultez le www.contractregistry.nt.ca

Chronique musicale

Swing : halte intemporelle

Jean-Étienne Sheehy, APF

En 1999, Swing lançait *La chanson sacrée* avec son hybride façonné entre les musiques traditionnelles et commerciales. Sur *La vie comme ça* et *Tradarnac*, les deux disques suivants, la proposition du duo franco-ontarien s'est affinée, mais elle s'est également essoufflée avec le temps. Il n'en demeure pas moins qu'il y a un public pour la pop du groupe, comme en témoigne le succès d'estime de Swing chez la jeunesse francophone hors Québec. Aujourd'hui, l'heure n'est pas aux bilans avec la parution de *Le temps s'arrête*, un nouveau maxi de cinq titres.

La démarche de Swing s'inscrit parmi les plates-bandes des musiques pop - peaufinée, nettoyée et prévisible. C'est propre, mais ça ne détonne pas parmi ce qui tourne à la radio commerciale. Rendons à Swing ce qui appartient à Swing; *Le temps s'arrête* est réglé au quart de tour. Toutefois, dans l'ensemble les cinq titres ne lèvent pas à l'écoute. La recette a déjà été entendue et elle risque fort bien de fonctionner de nouveau en spectacle, mais elle n'arrivera pas à transporter le groupe ailleurs.

À l'écrit, les textes allient maladresses et airs de déjà vu. Les introspections du duo n'ont rien d'authentique et ne permettent pas aux chansons de ressortir du lot. Entre deux chansons d'amour, le groupe parle d'intimidation sur *Face à face*, mais n'arrive pas à viser juste. Tant mieux si le propos rejoint les oreilles de son public cible, mais ce sujet a déjà été traité de manière plus incisive et convaincante. Même constat sur la pièce-titre où les images se heurtent aux banalités du refrain. L'interprétation de *Louisiane* de Ronald Bourgeois demeure efficace, mais sans plus.

Le public de Swing sera en terrain connu entre les intentions country américaines d'*À mes côtés* et le calcul festif de la pièce-titre. Pour les autres, *Le temps s'arrête* ne change pas la donne. Au bout de l'écoute, l'auteur de ces lignes persiste et signe; et si Swing sortait de sa zone de confort pour se réinventer?

Informations complémentaires :
POP- SWING - *Le temps s'arrête* -APCM

MOTS CROISÉS

Nº 318

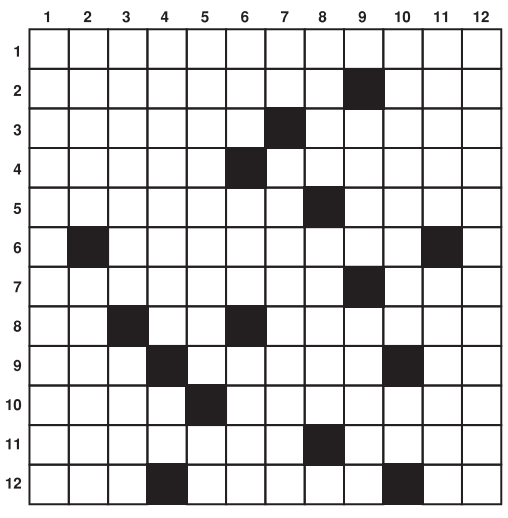

HORIZONTALEMENT

1- Action de séparer, de discriminer.
2- Siège de bois sans bras ni dossier. – Grande cage pour une poule et ses poussins.
3- Port de la Nouvelle-Calédonie. – Frapper violemment, à coups répétés.
4- Ville de Suisse. – Pelleter.
5- Relatif aux meules à moudre. – Plateau constitué par les restes d'une coulée volcanique.
6- Convenir.
7- Plats italiens composés de riz. – Plaque d'une matière rigide, utilisée dans différentes opérations de reliure.
8- Sièges. – Négation. – Qui contient de l'huile de ricin.
9- Petit nombre de paroles. – Période de développement. – Serge Marsan.
10- Il est situé dans le sud-ouest de l'Iran. – Prévenue d'un danger.
11- Traité de manière à l'empêcher de grandir, en parlant d'un végétal. – Laboratoire européen pour la physique des particules, fondé en 1952.
12- Triplée. – Moyen de sortir d'un embarras. – Doublée.

VERTICALEMENT

1- Recensement.
2- Militaire momentanément sans affectation. – Groupe ethnique que son isolement géographique contraint aux unions endogamiques.
3- Boucliers romains. – Adverbe.
4- Lézard arboricole insectivore. – Gamme.
5- Menuisiers. – Interjection.
6- Son pourtour présente une gorge. – Point cardinal. – Passe sous silence.
7- Interjection. – Qui sont en avant de la bouche.
8- Affluent de la Seine. – Glucide hydrolysable.
9- Cinéaste italien, auteur de *La légende du saint buveur.* – Calibre pour exécuter une courbe donnée.
10- Utiliserai la technique qui porte à égaler quelqu'un. – Personnel.
11- Multitudes denses. – Gros plan, généralement bref.
12- Ensemble des travaux destinés à modifier un terrain.

RÉPONSE DU Nº 318

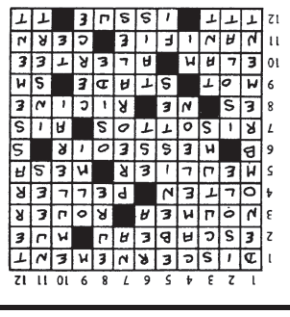

Horoscope

SEMAINE DU 30 MARS AU 5 AVRIL 2014

Signes chanceux de la semaine : Lion, Vierge et Balance

Bélier

BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous amorcerez la semaine avec l'idée de conquérir le monde ou presque. Cependant, certaines personnes auront tendance à vous contrarier et vous ne serez pas des plus tendres à leur endroit.

Taureau

TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous entamerez sûrement une grande réflexion sur le plan professionnel. Votre santé vous imposera un rythme qui éliminera le stress de votre vie, à votre plus grand bonheur.

Gémeaux

GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Votre vie sociale sera en pleine ébullition! Il y aura continuellement des gens autour de vous et vous participerez à toutes les activités que l'on vous proposera, aussi dures soient-elles sur votre budget.

Cancer

CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous serez divinement inspiré pour entreprendre un nouveau projet de vie. Vous pourriez vous assurer une belle retraite en prenant les bonnes décisions. L'avenir se bâtit au présent.

Lion

LION (24 juillet - 23 août)
Vous partirez en voyage en toute spontanéité avec quelques amis. Les déplacements pourraient être ardus sur la route et les communications compliquées, d'où l'importance de décrocher un peu.

Vierge

VIERGE (24 août - 23 septembre)
Il ne vous suffit que de passer à la banque pour obtenir le financement d'un projet, notamment celui d'une voiture. Sentimentalement, l'affection devra prendre une nouvelle tournure.

Balance

BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
Pour que l'harmonie règne autour de vous, il faut inévitablement faire quelques compromis. Il est possible que vous ayez à organiser un événement qui rassemble beaucoup de monde.

Scorpion

SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Au travail, vous aurez beaucoup de monde à servir et certains clients seront impossibles à satisfaire. Évitez d'en faire une affaire personnelle et vous parviendrez à accomplir des miracles.

Sagittaire

SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Célibataire, vous connaîtrez une soudaine popularité et votre cœur s'emballera dans un coup de foudre. Prenez le temps de connaître cette personne avant de lui faire une déclaration d'amour.

Capricorne

CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
Vous pourriez enfin vendre votre maison. Si vous y habitiez depuis de nombreuses années, quelques sentiments nostalgiques s'empareront de vous.

Verseau

VERSEAU (21 janvier - 18 février)
Votre voix, vos idées et vos opinions devraient rassembler pas mal de gens autour de vous et défendre vos intérêts. Vous avez tout le potentiel pour devenir une personnalité publique.

Poissons

POISSONS (19 février - 20 mars)
Une situation financière compliquée ne facilite pas la relation amoureuse. Il est important que l'affection retrouve une place de choix entre vous, peu importe les circonstances.